

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY-6258

Titre Interventions en santé mentale adaptées aux aînés

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mercredi 9h00 à 12h00
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ Hybride
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Sébastien Grenier, M.Ps., Ph.D., Professeur titulaire et chercheur au CRIUGM

Coordonnées Courriel : sebastien.grenier@umontreal.ca

Disponibilités Durant les heures habituelles de travail

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom À confirmer

Coordonnées N/A

Disponibilités N/A

Auxiliaire d'enseignement (2)

Nom N/A

Coordonnées N/A

Disponibilités N/A

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours théorique s'adresse aux personnes étudiantes qui souhaitent se familiariser avec les différents problèmes de santé mentale (anxiété, dépression, insomnie, etc.) touchant la clientèle âgée (psychogériatrie) et sur les interventions psychologiques qui peuvent être utilisées pour les traiter. Il présente les différentes théories du vieillissement (théorie du désengagement, théorie de la continuité, etc.) qui permettent de mieux comprendre la psychologie des personnes âgées, les enjeux associés au vieillissement (deuils, transitions de vie, apparition d'une nouvelle maladie, etc.) qui peuvent être à l'origine des consultations en psychologie et les différents modèles thérapeutiques jugés efficaces (thérapies cognitivo-comportementales, thérapies humanistes, etc.) pour traiter les problèmes de santé mentale chez les adultes vieillissants de la cinquantaine aux âges plus avancés.

Objectifs spécifiques

Ce cours favorise le développement de connaissances théoriques et de compétences cliniques pertinentes pour la pratique de la psychogériatrie. À l'issue du cours, les personnes étudiantes pourront :

- Reconnaître les principaux problèmes de santé mentale chez les personnes âgées (distinguer le vieillissement primaire/normal du vieillissement secondaire/pathologique);
- Identifier les principales méthodes d'évaluation (entrevue clinique, questionnaires, etc.) qui peuvent être utilisées pour évaluer la santé mentale des personnes âgées;
- Identifier les principales interventions psychologiques ayant démontré leur efficacité empirique auprès des personnes âgées;
- Adapter les interventions psychologiques aux caractéristiques du vieillissement afin d'augmenter leur efficacité;
- Reconnaître leurs attitudes/croyances face au vieillissement et leur impact potentiel sur les façons d'intervenir.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Le modèle de formation de 3^e cycle en psychologie proposé par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) est fondé sur l'acquisition de sept compétences (Manuel d'agrément, OPQ 2010). « La compétence intervention réfère aux activités qui favorisent, restaurent, maintiennent ou développent la santé mentale, le fonctionnement adapté et le bien-être des individus, couples, familles, groupes, organisations ou collectivités, au moyen de services psychologiques curatifs, de prévention, ou de développement. » (OPQ 2010, p. 19). Un des objectifs visés par cette compétence est de connaître les modèles théoriques, les outils et les méthodes issus des connaissances scientifiques pour pouvoir développer la capacité d'entreprendre les démarches de changements ou d'améliorations souhaitées. Au terme de sa formation, la personne étudiante devra posséder les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à pouvoir intervenir de façon autonome auprès d'une diversité de clientèles ou milieux.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|--|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |

Plan de cours

- | | |
|--|---|
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☒ Exercices réflexifs | ☐ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Indiquer ici toute autre modalité pédagogique ou remarque

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Informations importantes / évaluations	Lectures (voir sur StudiUM)
Semaine 1 Mercredi, 2 sept. 2026	1	Présentation du plan de cours et exercice de réflexion sur le vieillissement	Travail de réflexion à remettre le 23 septembre	1. Ageism in Mental Health Assessment and Treatment of Older Adults (Bodner et al., 2018) 2. L'Âgisme en un clin d'œil. Où se manifeste-t-il ? (Observateur Vieillissement et Société : OVS)
Semaine 2 Mercredi, 9 sept. 2026	2	Introduction sur le vieillissement ✓ Vieillissement démographique ✓ Vieillissement primaire versus secondaire Enjeux associés au vieillissement / Transitions de vie / Sources de consultation (partie 1)	Aucune	1. Ageing, a brief history (Pachana, 2016) 2. Physical and biological aspects of ageing (Pachana, 2016) 3. Devenir un retraité : parcours et profils (Hétu, 2016)
Semaine 3 Mercredi, 16 sept. 2026	3	Enjeux associés au vieillissement / Transitions de vie / Sources de consultation (partie 2)	Aucune	1. Le stress et les transitions de vie (Vézina, 2013) 2. L'expérience du deuil chez les personnes âgées : la fréquence rime-t-elle avec l'aisance? (Bourgeois-Guérin, 2018)

Plan de cours

				3. Vivre ses deuils et cheminer vers sa mort (Hétu, 2016)
Semaine 4 Mercredi, 23 sept. 2026	4	Résilience, théories psychologiques du vieillissement et vieillissement réussi	Remise du travail de réflexion et date limite pour faire approuver votre sujet de présentation orale par le professeur	1. La notion de vieillissement réussi (Alaphilippe et al., 2014) 2. Definitions of successful ageing: a brief review of a multidimensional concept (Urtamo et al., 2019)
Semaine 5 Mercredi, 30 sept. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ	N/A	N/A	N/A
Semaine 6 Mercredi, 7 oct. 2026	5	Psychothérapies efficaces et adaptations nécessaires	Aucune	1. Introduction to Psychotherapy with Adults in Later Life (Gonzalez et al., 2020) 2. Indications for Psychotherapy in Adults in Later Life (Durns et al., 2020) 3. Choice of Psychotherapy Approach (Marouf, 2020) 4. Psychotherapy with Older Adults (Knight, 2004)
Semaine 7 Mercredi, 14 oct. 2026	6	Stress et anxiété	Tirage au sort pour l'ordre des présentations orales	1. L'anxiété chez les personnes âgées : démystifier les symptômes pour mieux intervenir (Grenier, 2021)

Plan de cours

Semaine 8

Mercredi, 21 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

Semaine 9 Mercredi, 28 oct. 2026	7	Dépression et suicide	Aucune	1. Les troubles dépressifs chez les personnes âgées : étiologie, diagnostics différentiels et interventions (Marcoux, 2020) 2. Older adults and suicide (O'Dwyer et al., 2016)
Semaine 10 Mercredi, 4 nov. 2026	8	Insomnie et troubles associés	Aucune	1. Les troubles du sommeil au cours du vieillissement (Dang-Vu, 2022) 2. Non-pharmacological approaches for management of insomnia (Chan et al., 2021)
Semaine 11 Mercredi, 11 nov. 2026	9	COURS PRÉ-ENREGISTRÉ : Troubles liés à l'utilisation de substances	Aucune	1. Older adults and substance misuse (Sacco et al., 2020) 2. Substance Use Disorders in the Geriatric Population: a Review and Synthesis of the Literature of a Growing Problem in a Growing Population (Lin et al., 2023) 3. Brief alcohol and drug interventions and motivational interviewing

Plan de cours

				for older adults (Satre et al., 2015)
Semaine 12 Mercredi, 18 nov. 2026	10	COURS PRÉ-ENREGISTRÉ : Intervenir auprès des proches aidants de personnes âgées ayant un trouble neurocognitif	Aucune	1. Psychological Interventions for Dementia Caregivers: What We Have Achieved, What We Have Learned (Cheng et al., 2019) 2. L'intervention psychologique auprès des proches-aidants (Agarrat, 2018)
Semaine 13 Mercredi, 25 nov. 2026	11	Les étapes d'une thérapie cognitivo-comportementale (TCC) avec une personne âgée / exercice de réflexion sur le vieillissement	Aucune	1. Cognitive behavioral therapy with older people (Laidlaw, 2021) 2. The therapeutic relationship with older adults (Walker et al., 2018) 3. Applying Exposure Therapy with Older Adults (Forstmeier et al., 2022)
Semaine 14 Mercredi, 2 déc. 2026	12	Présentations orales (jour 1)	Remise du document écrit	N/A
Semaine 15 Mercredi, 9 déc. 2026	13	Présentations orales (jour 2)	Aucune	N/A
Semaine 16 Mercredi, 16 déc. 2026	14	Présentations orales (jour 3)	Date limite pour remettre l'autoévaluation de la participation en classe : <u>23 décembre</u>	N/A

Plan de cours

Semaine 17	CONGÉ	N/A	N/A	N/A
Mercredi, 23 déc. 2026				

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations (consignes détaillées sur StudiUM)

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	Travail de réflexion sur ses attitudes face au vieillissement - Doit se faire seul.e; 4 (minimum) à 5 pages (maximum) à interligne et demi (1.5), Times New Roman, caractère 12 et marges de 2,54 cm partout; - Vous devez transmettre votre document en format PDF <u>et</u> Word avant le début du cours à l'adresse suivante : <u>sebastien.grenier@umontreal.ca</u> .	2026-09-23	20%
Présentation orale	OUI	Autre (voir consignes sur StudiUM)	3 cours prévus (du 2 au 16 décembre) - Idéalement en équipe de deux ou trois maximum; - 45 minutes + 5 minutes de questions; - Maximum de 25 diapositives; - Une copie du PowerPoint doit être remise au professeur au plus tard la veille de la présentation (<u>sebastien.grenier@umontreal.ca</u>).	2026-12-02	35%
Remise de travail en ligne	OUI	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Document écrit sur le même thème que la présentation orale - 20 pages maximum à interligne et demi (1.5) excluant les références et les textes ajoutés en annexes;	2026-07-02	35%

Plan de cours

- Vous devez transmettre votre document en format PDF et Word **avant le début du cours** à l'adresse suivante : **sebastien.grenier@umontreal.ca**;
- Le document **doit respecter les normes suivantes** : 1) Times New Roman, caractère 12 (interligne et demi); 2) Marges de 2,54 cm partout; 3) Citations : normes APA 6^e édition (voir le document sur StudiUM).

Participation	OUI	IA interdite	Autoévaluation de la participation en classe - ½ page maximum à interligne et demi; - Doit respecter les mêmes normes que le document écrit (voir ci-dessus); - Voir les directives détaillées dans la description des évaluations sur StudiUM.	2026-12-23	10%
---------------	-----	--------------	---	------------	-----

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Les travaux doivent être acheminés par courriel (<u>sebastien.grenier@umontreal.ca</u>). Aucun dépôt sur StudiUM n'est accepté.
Utilisation de l'IA générative	L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le site des bibliothèques pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel n'est interdit.

Plan de cours

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	Aucun document n'est obligatoire. Des documents sont cependant suggérés (voir ci-dessous).
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	N/A
Équipement ou matériel obligatoire	N/A

Ressources complémentaires

Documents

Augusto de Mendonça Lima, C., & Ivbijaro, G. (2019). *Primary care mental health in older people: a global perspective*. Springer.

Balsamo, M., Cataldi, F., Carlucci, L., & Fairfield, B. (2018). Assessment of anxiety in older adults: a review of self-report measures. *Clinical interventions in aging, 13*, 573–593. <https://doi.org/10.2147/CIA.S114100>

Balsamo, M., Cataldi, F., Carlucci, L., Padulo, C., & Fairfield, B. (2018). Assessment of late-life depression via self-report measures: a review. *Clinical interventions in aging, 13*, 2021–2044. <https://doi.org/10.2147/CIA.S178943>

Brody, C.M., & Semel, V.G. (2006). *Strategies for therapy with the elderly: Living with hope and meaning* (2^{ième} éd.). New York, NY: Springer Publishing Compagny.

Cappeliez, P., Landreville, P., & Vézina, J. (2000). *Psychologie clinique de la personne âgée*. Ottawa, Canada : Les Presses de l'Université d'Ottawa-Masson.

Duffy, M. (1999). *Handbook of counseling and psychotherapy with older adults*. New York, NY: John Wiley & Sons.

Gallagher-Thompson, D., Steffen, A. M., & Thompson, L. W. (2008). *Handbook of Behavioral and Cognitive Therapies with older adults*. New York: Springer.

Grenier, S., & Payette, M-C. (2013). La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) : un traitement de choix pour les personnes âgées anxieuses? *Revue le partenaire, 21*(2), 16-24. <http://laboleader.ca/data/uploads/grenier-et-payette-2013.pdf>

Hepple, J., Pearce, J., & Wilkinson, P. (2002). *Psychological therapies with older people: Developing treatments for effective practice*. Hove, UK: Brunner-Routledge.

Hétu, Jean-Luc, (2016). *Psychologie du vieillissement, Comprendre pour mieux intervenir*. Groupéditions : Longueuil.

Karel, M.J., Ogland-Hand, S., Gatz, M., & Unützer, J. (2002) *Assessing and treating late-life depression*. New York: Basic Books.

Knight, B.G. (2004). *Psychotherapy with older adults*. London, UK: Sage Publications.

Laidlay, K. (2015). *CBT for older people: an introduction*. London, UK: Sage Publications.

Plan de cours

- Laidlaw, K., & McAlpine, S. (2008) Cognitive-behaviour therapy: How is it different with older people? *Journal of Rational-Emotive & Cognitive-Behaviour Therapy*, 26(4), p. 250-262. <https://psycnet.apa.org/record/2008-17667-003>
- Laidlaw, K., Thompson, L. W., Dick-Siskin, L., & Gallagher-Thompson, D. (2003). *Cognitive Behaviour Therapy with older adults*. Chichester: John Wiley & Sons, Ltd.
- Lichtenberg, P.A. (2010). *Handbook of Assessment in Clinical Gerontology*. Second Edition. Academic Press.
- Nolley, C., & Brown, Y. (2009). *Adapting psychotherapy for working with older adults*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Patel, D., Steinberg, J., & Patel, P. (2018). Insomnia in the Elderly: A Review. *Journal of clinical sleep medicine: JCSM: official publication of the American Academy of Sleep Medicine*, 14(6), 1017–1024. <https://doi.org/10.5664/jcsm.7172>
- Scogin, F. & Shah, A. (2012). *Making evidence-based psychological treatments work with older adults*. Washington, DC: APA.
- Skoog, I. (2011). Psychiatric Disorders in the elderly. *Canadian Journal of Psychiatry*, 56(7), 387-397. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/070674371105600702>
- Tampi, R.J., Yarns, B. C., Zdanys, K. F., & Tampi, D. J. (2020). *Psychotherapy in later life*. Cambridge University Press.
- Vézina, J., Cappeliez, P., & Landreville, P. (2013). *Psychologie g rontologique*. Montr al, Canada : Ga tan Morin  diteur. 3   dition.

Sites Internet	Site web du laboratoire de recherche du Professeur Grenier : www.laboleader.ca
-----------------------	---

Guides	N/A
---------------	-----

Autres	N/A
---------------	-----

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des biblioth caires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un mod le de la **page de pr sentation officielle d'un travail** au D partement de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.